



Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

COLLABORATEUR/TRICE AUXILIAIRE

pour le relevé des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité d'un secteur de la localité.

Ce travail doit être réalisé en deux semaines à raison d'une fois par trimestre (janvier, avril, juillet, octobre). Un secteur représente 80 heures de travail environ, dont certaines pourraient devoir être effectuées en début de soirée ou le samedi. Une première tournée de mise au courant sera réalisée début décembre 2018 (20 heures de travail prévues).

Nous demandons :

- sérieux et conscience professionnelle
- discrétion, courtoisie et entregent
- disponibilité

Le/la futur/e collaborateur/trice doit être domicilié/e à Saint-Imier.

Entrée en fonction : début décembre 2018 pour la mise au courant

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Patrick Adate, chef du Service de l'équipement, 032 942 44 65, ou Cédric Sommer, chef du Domaine de l'électricité, 032 942 44 76.

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au vendredi 26 octobre 2018** au Conseil municipal, mention « Collaborateur/trice auxiliaire », Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

CONSEIL MUNICIPAL